

La qualité révolutionnaire de notre régime exige que le peuple, ses intérêts, ses aspirations, et ses droits politiques soient ensemble de nos activités.

A. Sékou Touré

Redaction - Administration
Publicité
Adresse Télégraphique: Aquipres
B, P, 191 - TEL. 33-66 CONAKRY

ALOUVA

TRAVAIL - JUSTICE - SOLIDARITE
ORGANE QUOTIDIEN DU PARTI DEMOCRATIQUE DE GUINEE

EDITE PAR LA REGIE NATIONALE DE L'AGENCE GUINEENNE DE PRESSE

SOMMAIRE

Page 2
Le courrier
Les entretiens nigéro-dahoméens

Page 3
Le colonel Chabani exclu du B.P. et C.C. du F.L.N.

Page 4
La culture du palmier à huile

En visite officielle de 3 jours en République de Guinée

La délégation gouvernementale de la R.A.U. conduite par S. E. Kamal El-Din RIFFAT a été accueillie à l'aéroport Gbessia par le Chef de l'Etat S. E. Ahmed Sékou Touré

Mercredi 1er juillet, à l'aube, par le régulier de la compagnie Air-Afrique, est arrivée à Conakry une importante délégation de la République Arabe Unie, conduite par S. E. Kamal El-Din Riffat, vice-président du Conseil des ministres de la R.A.U., pour une visite officielle et d'amitié de trois jours.

A cette occasion, l'aéroport Gbessia avait retrouvé l'atmosphère des jours de fêtes. Au sommet des mâts dressés aux bords de la grande allée conduisant dans les salles d'attente les drapeaux de la Guinée et de la République Arabe Unie tremblotaient encore dans l'obscurité incertaine que se disputaient les lumières rouges et blanches des néons et du soleil levant lorsqu'un superbe D.C.8 vint se ranger non loin d'un détachement de l'armée populaire guinéenne venue rendre les honneurs, sous le commandement du Lieutenant Keïta Mori.

Quelques instants plus tard, le chef du Protocole de la Présidence M. Ben Daouda, monte à bord de l'appareil et conduit les hôtes de marque au bas de la passerelle où les accueille, le chef de l'Etat, S. E. Ahmed Sékou

Touré, Secrétaire général du Parti Démocratique de Guinée, entouré par le gouverneur de la Région administrative de Conakry M. Tall Abib et par l'ambassadeur de la R.A.U. en Guinée.

Après l'offrande des bouquets de fleurs et le salut aux couleurs, aux airs de l'hymne national guinéen L.E. Ahmed Sékou Touré et Kamal El-Din Riffat devaient procéder à la revue des troupes tandis que éclataient vers le soleil levant les accents de « la marche présidentielle ».

Les cérémonies d'accueil se sont terminées par la présentation des membres du gouvernement de la République, du corps diplomatique et consulaire accrédité en Guinée.

La délégation gouvernementale de la République Arabe-Unie, conduite par S. E. Kamal El-Din Riffat,

comprend le Dr Hussein Khallaf, ministre des Relations culturelles extérieures, MM. Mohamed Fayek, Directeur des Affaires africaines à la Présidence de la R.A.U., Saad Ayan secrétaire de S.E. le vice-premier ministre et trois autres personnalités.

De l'aviation, la délégation s'est rendue à la résidence de Bellevue où se sont déroulés les premiers entretiens en début d'après-midi.

J. Dramou

Le nouvel ambassadeur d'Algérie est en route pour Conakry

Le nouvel ambassadeur de l'Algérie en Guinée, M. Belkacem Ben Yahia a quitté mardi Alger par avion pour rejoindre son nouveau poste à Conakry, via Paris.

M. Ben Yahia, assurait la direction de l'hebdomadaire algérien « El Moujahid ». Il succède dans ses nouvelles fonctions à M. Hadj Yala.

A son départ il a été salué à l'aéroport par l'ambassadeur de Guinée en Algérie, M. Seydou Diallo ainsi que par des fonctionnaires du ministère algérien des Affaires étrangères.

En quittant Alger, l'ambassadeur a fait la déclaration suivante :

« Le peuple guinéen et le militant prestigieux qui préside ses destinées, le Président Sékou Touré, sont suffisamment connus et estimés dans notre pays pour qu'il faille trop insister. Aussi dois-je dire tout simplement que je m'attacherai, dès mon arrivée en Guinée, à maintenir et à renforcer les liens d'amitié et de solidarité qui lient la Guinée et l'Algérie.

« Ma mission se situe dans le cadre de la politique anti-impérialiste de notre pays. J'aurai à cœur de servir au mieux les intérêts de l'Algérie, intérêts qui ne diffèrent en rien des intérêts de l'Afrique entière » a conclu M. Ben Yahia.

A la 48ème assemblée de l'O. I. T.

Le Président Tubman a prononcé une allocution -- Intervention des délégués

Lundi dernier, le Président Tubman du Libéria a prononcé une allocution devant les délégués à la conférence internationale du Travail. Le Chef d'Etat libérien qui avait été salué par une longue ovation des 1.100 délégués, a souhaité que les Nations Unies et leurs agences spécialisées prospèrent dans l'intérêt de la paix mondiale et de la fraternité humaine.

Le Président se félicita de la meilleure compréhension des problèmes qui réunissent les délégués et cette « rencontre des esprits ». Il a poursuivi : « J'ai toujours été convaincu qu'il n'y a aucune nécessité pour que la force ouvrière et le patronat soient ennemis ».

M. Tubman a aussi qualifié l'Organisation Internationale de symbole de paix et d'égalité. Il a ajouté : « nous ne devons pas,

nous ne pouvons pas permettre la dislocation ou le démembrement des Nations Unies ou d'aucunes de ses agences spécialisées et nous ne le ferons pas. Nous devons les maintenir en activité dans l'intérêt de l'humanité, de la paix, de l'égalité et de la fraternité entre les hommes ».

Le délégué tunisien, M. Mondher Ben Ammar est intervenu mardi à la conférence. Il a notamment déclaré : « Cette session est historique parcequ'elle nous permet de manifester avec détermination notre position à l'égard d'un problème qui nous tient à cœur, à savoir, la discrimination raciale.

« Je voudrais à cette occasion rendre hommage à messieurs les membres du Conseil d'administration et du comité restreint auxquels revient le mérite de nous présenter des recommandations en vue de doter la conférence de moyens lui permettant de prendre des mesures contre la politique de l'apartheid.

« Nul doute que l'amendement que nous nous proposons de faire étudier renforcera considérablement le prestige de notre Organisation. Il est également un autre domaine où notre assemblée ne manquera pas d'intervenir. Il s'agit de la lutte inlassable contre les survivances du colonialisme. Il est en effet inadmissible qu'au siècle où nous vivons nous voyions un Etat comme le Portugal

continuer à imposer par les armes et dans le sang une domination coloniale en Angola et dans d'autres pays africains.

« J'espère que notre conférence saura trouver le moyen de contribuer à résoudre ce problème douloureux. Tout en applaudissant à l'heureuse orientation de la décennie du développement des Nations-Unies qui constitue une plate-forme d'entente internationale de coopération et de paix, nous ne pouvons nous empêcher de constater que l'aide internationale ne correspond ni dans son volume ni dans sa qualité aux besoins des pays qui la demandent, elle est insuffisante en quantité, et cela ressort de tous les rapports de l'O.N.U. et de ses institutions spécialisées. Si l'O.N.U. désire accroître et développer son programme d'assistance, elle se doit de susciter des contributions nouvelles pour répondre aux demandes sans cesse croissantes dont elle est saisie. La lutte contre le sous-développement devait être soutenue par un effort international concerté dans lequel les travailleurs et les employeurs coopèrent sur un pied d'égalité avec les gouvernements, élaborent des décisions en vue de promouvoir le bien commun.

Suite page 2

Le Dr. Heinrich LUEBKE est réélu président de la République Fédérale d'Allemagne

Le Dr Heinrich Lübke, Président de la République Fédérale d'Allemagne (chrétien-démocrate) a été réélu mercredi Président de la République Fédérale d'Allemagne.

Le Chef de l'Etat Ouest-allemand a obtenu 710 voix contre 123 à M. Ewald Bucher (Libéral) au premier tour du scrutin. Le Président Lübke est ainsi réélu pour une nouvelle législature de 5 ans.

Rappelons que le Président de la République Fédérale d'Allemagne et Mme Heinrich Lübke ont visité en 1962 la République de Guinée où ils ont été accueillis avec enthousiasme par les populations.

Le Président Heinrich Lübke a notamment remis au gouvernement guinéen un bateau laboratoire de recherches scientifiques pour la pêche.

L'anniversaire de la proclamation de la République du Ghana

Le peuple ghanéen a célébré hier l'anniversaire de la proclamation de la République.

Le Président N'Krumah a reçu de nombreux messages de félicitations de la part notamment de Chefs d'Etat et de gouvernement africains.

Le ministre résident du Ghana en Guinée a offert à cette occasion une brillante réception dans la salle des fêtes de l'Imprimerie Nationale « Patrice-Lumumba ».

Plusieurs personnalités guinéennes et des membres du corps diplomatique assistaient à la réception.



La vie dans la Nation

Semaine de l'économie rurale

(Suite de la page 4)

Les propriétaires d'importantes palmeraies naturelles, gagneraient à les aménager et à les rajeunir. Pour cela procéder par l'ouverture de layons (de bandes) qui serviront à une nouvelle plantation, les bandes non abâtues, permettant au producteur d'avoir encore une certaine source de revenu avant l'entrée en production des jeunes plants.

Dans tous les cas, il faut commencer d'abord par nettoyer la palmeraie en coupant la végétation naturelle trop abondante. Il faut éviter autant que possible de mettre le feu à la brousse parce que non seulement les palmiers adultes souffrent, mais les jeunes palmiers qui représentent l'avenir sont détruits.

Les palmiers trop vieux et qui ne produisent pratiquement plus, doivent être coupés aussi. Sur les palmiers conservés couper les feuilles mortes et éviter d'en extraire du vin de palme si on veut de l'huile. Les cultures dans la palmeraie doivent être effectuées à une certaine distance des arbres.

Par ailleurs, chaque année porter si possible un peu d'engrais, surtout potassique pour favoriser le développement des régimes. On peut aussi apporter un peu d'azote qui donnera aux arbres une meilleure vigueur.

Ainsi prend fin notre petit exposé sur la caféiculture et l'élaiculture. Nous espérons avoir atteint notre but, c'est-à-dire, éveiller votre attention sur certains des problèmes que pose la réalisation d'une plantation ren-

table de caféier et de palmier à huile.

Ces considérations, de valeur très générale, ne peuvent en aucun cas, remplacer les conseils des techniciens. Alors, nous espérons vivement, que vous ne manquerez pas de consulter les agents des services de l'Agriculture pour avoir de plus amples informations sur chacune de vos situations particulières.

En effet, c'est par des contacts étroits entre techniciens et agriculteurs que nous pourrions mener à bien le développement de notre agriculture.

(à suivre)

Le ballet national N° II en R.D. du Vietnam

(Suite de la page 4)

Le 23 juin, le ballet a quitté Hanoï. M. Pham Hong, vice-président du Comité des Relations culturelles avec l'étranger, des représentants du ministère des Affaires étrangères, du ministère de la Culture, du comité de Solidarité afro-asiatique, de la Fédération des Travailleurs du Vietnam, du comité administratif de Hanoï ainsi que de nombreux artistes vietnamiens ont été présents à l'aéroport. Dans les minutes d'émotion de départ, M. Sako Mohamed a exprimé son espoir qu'un jour - pas très loin - le ballet guinéen pourra revenir dans un Vietnam réuni.

M. Pham NGoc Thuan a offert au ballet national guinéen un panneau de soie brodé portant l'inscription: « Que l'amitié entre les peuples vietnamien et guinéen soit éternelle! »

Le 23 juin, le ballet a quitté Hanoï. M. Pham Hong, vice-président du Comité des Relations culturelles avec l'étranger, des représentants du ministère des Affaires étrangères, du ministère de la Culture, du comité de Solidarité afro-asiatique, de la Fédération des Travailleurs du Vietnam, du comité administratif de Hanoï ainsi que de nombreux artistes vietnamiens ont été présents à l'aéroport. Dans les minutes d'émotion de départ, M. Sako Mohamed a exprimé son espoir qu'un jour - pas très loin - le ballet guinéen pourra revenir dans un Vietnam réuni.

In 48^e session de l'Organisation Internationale Travail

(Suite de la première page)

« La lutte contre le sous-développement n'est pas un combat qui est engagé dans certains pays et dans certains continents seulement. C'est aussi une lutte à l'échelle du monde. Cette prise de conscience des obligations

internationales se manifestent par les programmes d'assistance et de coopération économique et technique qui contribuent à une amélioration certaine du niveau de vie des populations bénéficiaires. »

De son côté le délégué britannique a souhaité voir considérer en premier lieu les besoins des pays en voie de développement, la conférence devant « porter ses efforts principalement sur les questions sociales et économiques à propos desquelles elle peut faire le travail le plus utile. »

Le ministre britannique a ensuite donné comme exemples de la contribution, les domaines de la formation professionnelle, le développement des politiques énergétiques et le statut et la condition des travailleurs.

Voyage pour Kindia ?

Plus de dimanche dans la capitale

Après une semaine de labeur, passez vos week-ends dans un lieu de repos, dans la fraîcheur et dans le calme, profitez de vos dimanches pour faire connaissance avec nos sites touristiques dans une nature favorable, respirez l'air pur chlorophyllé et tonifiant.

Visitez nos régions et admirez la beauté de nos sites. Pour tous ces déplacements, le service du Tourisme de la République de Guinée est à votre disposition pour vous faire connaître et apprécier :

- La région de Kindia avec son Institut de Recherches Fruitières et sa piscine, l'Institut Pasteur avec son royaume de serpents et de singes.

- Le grand barrage hydroélectrique de Kalé.

- Le voile de la mariée, chute tombante de 40 mètres de hauteur.

Dans un Car confortable aux fauteuils mous vous pourrez écouter la musique diffusée en fond sonore par la radio du bord.

Départ tous les dimanches à 7 heures du matin devant la Radiodiffusion nationale.

- à 7 h 10 Lycée de Donka ;
- à 7 h 15 Madina-Marché ;
- à 7 h 25 Hôtel Gbessia.

Les prix sont les suivants :
1.500 francs par personne sans repas ;
2.100 francs par personne avec repas.

Les inscriptions sont reçues à l'Hôtel de France, au Salon du Tourisme, à l'Hôtel Gbessia, au Grillon et à la Plage Perronne.

Production :
Critère de
tous ceux qui
se réclament
de notre
Révolution

Entretiens fructueux entre le Kenya et l'Ethiopie

Le ministre d'Etat du Kenya, M. Joseph Murumbi, est entré mardi à Nairobi à la tête d'une délégation gouvernementale qui venait de séjourné en Ethiopie. M. Murumbi a qualifié ses entretiens avec les autorités éthiopiennes de fructueux.

Un communiqué disait récemment que les entretiens faisaient suite d'une décision arrêtée lors

de la visite de l'empereur Haile Selassié au Kenya. Il s'agit de constituer un bureau consultatif qui serait chargé de coordonner la politique africaine et internationale des deux pays.

Une visite semblable est prévue le mois prochain à Nairobi. Les entretiens de ce genre, laisse-t-on entendu, se multiplieront les mois à venir.

COURRIER

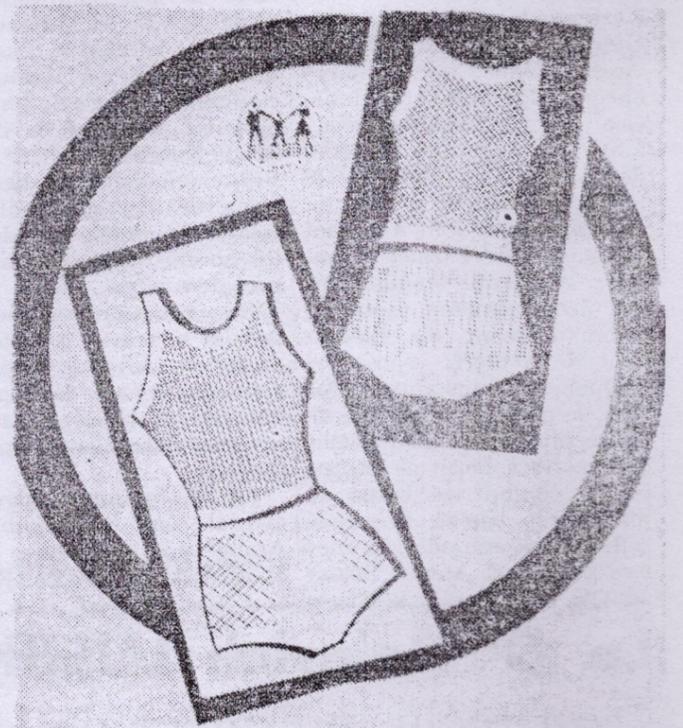
Postez vos correspondances pour le départ de Jeudi et Vendredi pour :

JEUDI

Las-Palmas - Zürich - Amsterdam - Franckfort et Alger
Ordinaires 09 h 30 Recommandés 09 h 00
Boké - Labé - Kankan - Kissi - N'Zérékoré et Bathurst
Ordinaires 16 h 00 Recommandés 15 h 30.

VENDREDI

Kankan et Siguiri
Ordinaires 16 h 30 Recommandés 16 h 00
Fréetown - Abidjan - Accra - Ouagadougou - Cotonou - Douala - Niamey - Lagos et Bamako
Ordinaires 08 h 30 Recommandés 08 h 15
Dakar avec correspondance Paris.
Ordinaires 08 h 30 Recommandés 08 h 05.



Qualité supérieure !
Coupe moderne !
Fins et élégants !
Confection irréprochable !
Telles sont les qualités des articles de bonneterie portant la marque roumaine

CONFEX

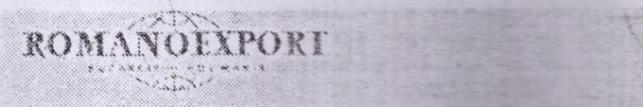
Articles de bonneterie pour dames, hommes et enfants :

- Linge de corps : maillots, culottes, slips
- Flanelles de corps
- Corsages
- Chemises en tricots de coton

Demandez information et offres à l'entreprise :

« ROMANOEXPORT »

Bucarest - Roumanie
4, Place Rossetti
Telex : 00259 ; Téléphone : 16.41.10.
Adresse télégraphique : Romanoexport - Bucarest



La Guinée... l'Afrique... le monde...

Le colonel Chabani est exclu du B. P. et C. C. du F. L. N.

Le colonel Mohamed Chabani, a été exclu du Bureau Politique et du Comité central du F.L.N. a annoncé un communiqué publié à Alger. Le colonel Chabani était en poste à l'état-major de l'A.N. P.

Selon les agences de presse, le bruit courait à Alger que le colonel Chabani n'avait guère de sympathies pour le socialisme et qu'il avait des rapports étroits avec les riches propriétaires de palmeraies de la région de Biskra.

« LE PEUPLE » ET L'EXCLUSION DU COLONEL CHABANI

Le quotidien du F.L.N. « Le peuple » a commenté hier sous le titre « la révolution triomphera » l'exclusion du Bureau Politique du F.L.N. du colonel Chabani.

« La féodalité et la réaction de l'intérieur et de l'extérieur à la fois, déclare le journal, abattent leurs dernières cartes et tentent d'ultimes manœuvres contre notre révolution. Il est clair que notre option socialiste, désormais définitive et concrétisée par de nombreux succès, a provoqué directement cette nouvelle virulence de la contre-révolution. »

« Ceux qui ont toujours spé-

culé ouvertement ou clandestinement sur un échec de notre grand mouvement d'édification entament une nouvelle épreuve dont la révolution sortira finalement renforcée.

« Cette épreuve précipite en effet le processus de purification nécessaire pour aller plus sûrement encore de l'avant. Les éléments réactionnaires et féodaux qui ont perdu la partie se mettent en marge de la révolution, dans une illusoire tentative de l'arrêter. En fait la véritable sélection s'opère et tandis que les authentiques militants socialistes resserrent leurs rangs pour constituer un parti d'avant-garde encore plus efficace, la clique contre-révolutionnaire féodale et anti-nationale, s'élimine d'elle-même. »

Et le journal conclut : « Le peuple algérien saura donc répondre comme il l'a jusqu'ici toujours fait, aux manœuvres féodales et réactionnaires qui prennent pas sa vigilance en défaut. Comme le souligne le communiqué du Bureau Politique, il sait déjouer toutes les tentatives contre-révolutionnaires. C'est une force inébranlable qui protège la révolution. Solidement uni autour du parti d'avant-garde, le peuple algérien triomphera. »

Au Caire on poursuit activement la préparation du sommet africain

On apprend du Caire que le ministère égyptien des Affaires étrangères a reçu les premières informations sur la composition des délégations qui participeront à la conférence au sommet de l'Organisation de l'Unité Africaine (O. U. A.) qui s'ouvrira le 17 juillet dans la capitale égyptienne.

Selon le journal officiel « Al Arham », le Ghana aurait la représentation la plus nombreuse. Sa délégation comprendrait soixante trois membres.

Par ailleurs la commission égyptienne qui a pour tâche d'organiser la conférence a tenu plusieurs réunions au siège de la Ligue arabe, mis à la disposition du sommet africain. Dans la grande salle des conseils de la Ligue les délégations seront placées, indique « Al Arham » dans l'ordre alphabétique en langue anglaise. Les chefs d'Etat présents seront assistés chacun par six délégués.

Les départements des Affaires africaines à la présidence égyptienne de la République et au ministère des Affaires étrangères préparent activement les rapports que la délégation égyptienne présentera à la conférence. Ces communications porteront notamment sur les résultats de la conférence mondiale du Commerce et du Développement, sur la situation dans les pays africains qui n'ont pas encore accédé à l'indépendance et sur le projet de dénucléarisation du continent africain. Les commentaires de la presse égyptienne se penchent déjà sur les prochains travaux

de la conférence de l'O.U.A. Ils mettent l'accent sur la « nécessité pour le continent africain de s'organiser pour libérer ceux qui sont encore sous le joug du colonialisme, de travailler pour renforcer son indépendance et aussi pour assurer son expansion économique ».

Le journal « Akbar » souligne l'importance de la présence de U. Thant, secrétaire général des Nations-Unies, qui doit assister aux premières séances du sommet africain.

Afrique du Sud

Prorogation pour un an de la clause de 90 jours de détention.

La clause des 90 jours de détention en vigueur depuis un an, qui permet aux autorités racistes d'Afrique du Sud de maintenir toute personne en état d'arrestation sans inculpation ni jugement, pendant une période de 90 jours, a été prorogée d'un an par décret publié le 30 juin par le Journal Officiel. Cette clause arbitraire devait cesser d'être en vigueur mardi passé. L'annonce de sa prorogation porte un rude coup à tous les adversaires de loi qui ont mené au cours des six dernières semaines une campagne nationale d'opposition. Des chefs d'organisations chrétiennes de toutes les églises — à l'exception de l'église

M. Shastri ne participera pas à la conférence des premiers ministres du Commonwealth

M. Shastri, premier ministre de l'Union Indienne ne participera pas à la conférence des premiers ministres du Commonwealth qui se tiendra le 14 prochain à Londres. M. Shastri qui souffre de surmenage est un repos pour trois semaines et les médecins lui interdisent tout déplacement.

L'Inde sera représentée à la conférence par Mme Indira Gandhi, ministre de l'Information et par M. Krishnamachari, ministre des Finances.

Les entretiens nigéro-dahoméens dans l'impasse

Les entretiens nigéro-dahoméens ont été interrompus mercredi. On sait que des pourparlers ont lieu entre le Dahomey et le Niger depuis quelques jours à propos du différend qui avait, opposé depuis déjà plusieurs mois, ces deux pays.

La conférence est dans une impasse. Les deux points essentiels de l'ordre du jour, à savoir le cas des rapatriés et la question de l'île de Lété ne permettent, semble-t-il point d'accord.

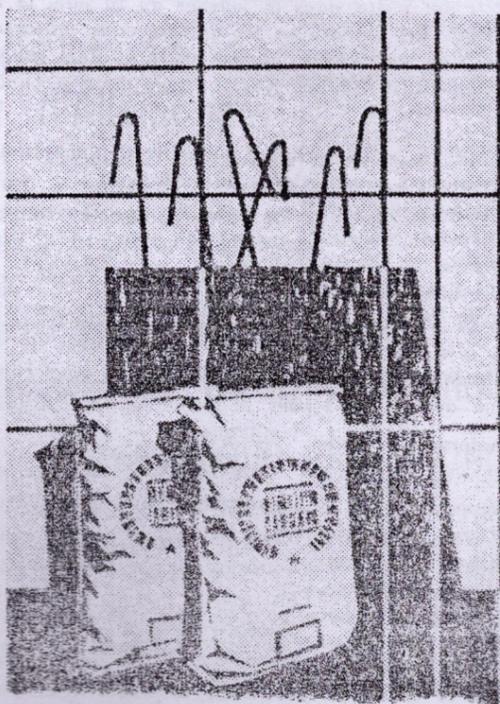
On sait que le Niger compte grouper les rapatriés en deux catégories. Cette idée n'est pas partagée par le Dahomey qui dit être responsable « vis-à-vis de tous les rapatriés au même titre ».

Le Dahomey compte, en vertu d'un arrêté général pris en 1938 par l'administration coloniale, partager l'île de Lété en deux de même d'ailleurs que les autres îles. Il s'agit, selon le délégué dahoméen, de respecter « l'esprit de la charte d'Addis-Abéba et le droit international. »

Les deux délégations doivent à présent rendre compte à leurs gouvernements : exposer l'objet de l'impasse.

Souhaitons que les discussions reprennent le plus tôt et qu'un terrain de compromis soit foule.

Matériaux de construction roumains



- Ciment Portland BSS 12/1958, Superportland 450, ainsi que 15 autres types de ciment. Emballé dans des sacs de papier à 6 feuilles, cousus ;
- Marbre de Ruschitza blanc veiné de bleu, de Moneasa, rouge et noir, marbre d'Alun et de Caprior, etc. livré en blocs bruts ou en plaques façonnées ;
- Travertin de Borsec et Deva ;
- Vitres étirées, ornementales, armées, dépolies et givrées.
- Bitumes naturels, matériaux de base pour la construction des routes, l'isolation thermique et hydrofuge.

ARTICLES EN MATIERES PLASTIQUES POUR L'USAGE DOMESTIQUE ET INDUSTRIEL

réalisés conformément au niveau de la technique mondiale, dans un assortiment varié, en toutes nuances. Exportés à des conditions avantageuses par :

« MINERALIMPORTEEXPORT »

Bucarest - Roumanie
3, rue COLONADELOR
Téléphone : 14.09.26
Télégrammes : MINERALIMPORTEEXPORT-Bucarest.
Pour renseignements et prospectus adressez-vous à l'Agence Economique de la République Populaire Roumaine
5, Rue de l'Exposition, Paris-France ou directement à « MINERALIMPORTEEXPORT »



TRAVAIL - JUSTICE - SOLIDARITÉ

Organe
Quotidien
du
Parti
Démocratique
de Guinée

COMPTE CHEQUES POSTAUX 6975
BANQUE REPUBLIQUE DE GUINÉE
3-34-32

Communiqué

1^{er} Juillet - 15 Août 1964
dernier appel aux transporteurs

Il a été constaté que de nombreux transporteurs qui exploitent des véhicules pour divers transports (marchandises, personnes et matériaux) par manque de civisme refusent de se mettre en règle avec le fisc et que certains d'entre eux, après de longs mois d'exploitation de leurs véhicules, les revendent à des tiers sans s'acquitter des taxes afférentes à leur utilisation onéreuse.

Pour mettre fin à cette pratique peu honorable, et contraire à l'intérêt national, il a été décidé que :

1^o Pendant la période allant du 1^{er} juillet 1964 au 15 août 1964, tous les transporteurs doivent se mettre en règle vis-à-vis des services des Contributions Diverses en ce qui concerne les taxes des années antérieures.

2^o Passé ce délai, une vaste opération de contrôle sera déclenchée sur toute l'étendue du territoire national par les services de Sécurité et des Contributions Diverses. Au cours de cette opération, tout véhicule qui ne sera pas muni des vignettes fiscales réglementaires accompagnées de quittances du Trésor, sera immédiatement mis en fourrière jusqu'à paiement intégral des taxes dues sans préjudice des poursuites pénales contre le propriétaire.

3^o Pour compter du 1^{er} juillet 1964, toute légalisation par les Commissariat de Police de déclaration de vente de véhicules servant de taxi ou à tout autre transport onéreux, doit être accompagnée d'une attestation de paiement de taxes délivrée par le service des Contributions Diverses.

A Bangui

Réunion du conseil de la Défense d'Afrique Equatoriale

Une réunion du Conseil de la Défense de l'Afrique Equatoriale s'est tenue lundi dernier à Bangui sur la demande du gouvernement du Congo-Brazzaville.

Elle était présidée par M. David Dako, Président de la République Centrafricaine et président en exercice de la conférence des Chefs d'Etat de l'Afrique équatoriale.

Assistaient à cette réunion, outre M. Pascal Lissouba, premier ministre du Congo-Brazzaville, MM. Pierre Avaro, ministre gabonais des Affaires étrangères, El Goni, ministre d'Etat du Tchad, Bandio, ministre de l'Intérieur de la République Centrafricaine et Michel Habib-Deloncle, secrétaire d'Etat français aux Affaires étrangères. Les chefs des quatre délégations africaines étaient accompagnés de

leurs chefs d'Etat-major de la Défense nationale.

Aucun communiqué n'a été publié à la fin de la réunion du Conseil.

Cependant en recevant lundi soir les journalistes, le Président Dako a indiqué que la réunion avait été provoquée par le désir du gouvernement du Congo-Brazzaville de procéder à un tour d'horizon des problèmes militaires communs aux quatre Etats dans le cadre des accords de coopération militaire avec la France. Il souligna que les rumeurs selon lesquelles la situation au Congo-Léo avait entraîné la convocation du Conseil étaient dénuées de fondement.

« Nous avons pu réaffirmer notre esprit de coopération, a poursuivi M. Dako, et respecter les problèmes de la défense commune. » Il a précisé que les membres du Conseil ont émis le vœu de pouvoir se consulter plus fréquemment.

De son côté, M. Pascal Lissouba a déclaré en quittant mardi Bangui à destination de Brazzaville : « Nous partons réconfortés par la compréhension que toutes les délégations (R.C.A., Gabon, Tchad et France) ont manifesté à notre endroit, par les assurances du soutien que nous sommes toujours en droit d'attendre de la part de nos amis. »

Offre d'emploi

Ambassade du Royaume du Maroc cherche dactylographe confirmé. Se présenter le matin de 11 h à 12 h. au bureau de l'Ambassade immeuble Urbaine et la Seine.
Place des Martyrs.

La semaine de l'Economie Rurale

II - Conseils pratiques sur la culture DU CAFEIER ET DU PALMIER A HUILE (suite)

La culture du palmier à huile

LA CULTURE DU PALMIER A HUILE

Les différentes opérations de la culture du palmier sont les suivantes : génération, pré-pépinière, pépinière et plantation. Nous n'insisterons pas beaucoup sur les deux premières phases et nous nous contenterons seulement de signaler, qu'avant d'arriver à la pépinière, il faut mettre les graines à germer dans des germoirs pendant 3 à 5 mois, puis repiquer les graines germées en pré-pépinières pour avoir des plantules ayant 4 à 5 feuilles (4 à 5 mois) qui seront ensuite mises en pépinières pendant 11 à 13 mois.

Les travaux de pépinière, (création et conduite) sont d'une très grande importance pour l'avenir d'une plantation ; le terrain choisi, doit être suffisamment riche, à proximité d'un point d'eau et être suffisamment argileux, pour permettre la transplantation avec une bonne motte de terre. La pépinière, de façon générale, doit être près des surfaces à planter. Après un labour assez profond, suivi d'un sous-solage ; on procède au piquetage du terrain pour réaliser des planches sur lesquelles on aura des lignes distantes de 0m70 et des plants situés à 0m80 les uns des autres, sur la ligne. Le repiquage des plantules issues des pré-pépinières, doit autant que possible, se faire avec une motte ; lors de la mise en place veiller à ce que les racines ne soient pas tordues ; si elles sont

trop longues, il faut procéder à un léger habillage en les raccourcissant dans leur partie flexible. Le collet de la plantule doit être au niveau du sol. Le repiquage doit être suivi d'un arrosage abondant. Après la reprise des plants, procéder à un paillage en laissant un espace dégagé d'au moins 20 cm autour de chaque plant ; cette partie sera régulièrement binée. Les fumures varient suivant les sols. Par ailleurs il faut surveiller l'état sanitaire des plants et les traiter régulièrement aux fongicides et insecticides.

La mise en place des plants issus des pépinières, doit avoir lieu au début de la saison des pluies, quand ces dernières sont bien établies. La durée normale en pépinière, en partant de plantules de 4 à 5 feuilles étant d'environ 1 an, le repiquage des plantules en pré-pépinières doit avoir lieu lui aussi, au début de la saison des pluies de l'année précédant la plantation. Un mois avant la mise en place définitive, on sectionne en pépinière, les racines des plants bons à planter par 4 coups de bêche données à 15 cm autour du collet et sur une profondeur de 30 cm. L'habillage des plants se fait avant l'arrachage. La meilleure façon de procéder pour l'arrachage est d'utiliser le plantoir Secfin qui permet d'enlever le plan avec une bonne motte de terre.

Après piquetage en triangle de 9 m en tous sens, on procède à la trouaison et au rebouchage

comme indiqué précédemment. Les trous, de forme cubique, doivent avoir 0.60 m en tous sens. Trouaison et rebouchage doivent précéder la plantation d'environ un mois. Le jour de la mise en place, on procède à une deuxième trouaison avec le plantoir. Après la mise en place il faut pailler, pour empêcher une trop forte évaporation, afin de protéger les racines d'un trop grand échauffement dû à l'insolation directe et pour empêcher la pousse des mauvaises herbes. Vers la fin de la saison des pluies, apporter une fumure dont les doses varient avec les sols.

La mise en place des jeunes palmiers doit être soigneusement effectuée, car la réussite de la future palmeraie en dépend.

Les opérations d'entretien sont nécessaires si on veut obtenir, tant en qualité qu'en quantité, les produits commerciaux recherchés, à savoir huile de palme et palmistes.

Pour faciliter l'accès de la plantation et mettre les palmiers à l'abri de la concurrence par le recru et les mauvaises herbes, il faut régulièrement entretenir l'interligne par le maintien d'un couvert raisonnable.

Les ronds autour des palmiers doivent être propres, pour permettre le contrôle de la maturité des régimes et un ramassage complet de tous les fruits qui se détachent lors de la récolte ; cette récupération est indispensable puisqu'il s'agit justement des fruits les plus mûrs, donc les plus riches en huile. Il faut élaguer les couronnes pour faciliter la fécondation du plus grand nombre de fleurs femelles et pour rendre la récolte plus aisée. Mais il faut se limiter aux palmiers desséchés et aux palmiers inférieures encore vertes, et ne jamais couper les feuilles qui ont un régime en développement à leur aisselle. En même temps que l'élagage, nettoyer le tronç et supprimer les vieilles inflorescences mâles.

Par ailleurs l'état sanitaire des arbres doit être régulièrement contrôlé pour prendre, s'il y a lieu, les mesures qui s'imposent, grâce aux conseils des techniciens.

Ces mesures de propreté doivent s'accompagner dans la mesure du possible, d'un apport d'engrais vers la fin de la saison des pluies. Les doses et modalités d'application pourront être demandés aux agents du service de l'Agriculture.

Après avoir traité des plantations de palmiers, à huile, disons quelques mots du problème particulier des aménagements devant être faits dans la palmeraie naturelle, qui intéresse encore chez nous, le plus grand nombre de producteurs.

Le ballet national N° II en République Démocratique du Viet-Nam

POURSUIVANT leur tournée de représentation théâtrale en République Démocratique du Vietnam, les artistes du Ballet national n° II ont visité, dans la journée du 20 juin, la Baie d'Halong, la fabrique des articles en fer émaillé et la fabrique de conserves. Ils se sont entretenus, durant leurs visites, avec les membres de la coopérative « Mink Khai » située dans la banlieue de Hai Phong.

Le soir du 20 juin, le ballet a donné une représentation devant plus de mille habitants du port de Hai Phong et le soir suivant, une autre représentation devait se dérouler devant plus de quatre mille spectateurs de Hanoï.

Le 22 juin, il a visité l'école de danse vietnamienne et l'Institut polytechnique de Hanoï.

Appréciant hautement le travail de réalisation de la culture nationale et indépendante de la Guinée accompli par les artistes talentueux guinéens, et leur contribution de haute valeur au resserrement des liens d'amitié vietnamo-guinéenne, M. Hoang Minh Giam, ministre de la Culture, représentant le gouvernement de la République Démocratique du Vietnam, a remis au

ballet la haute distinction de la Médaille de Travail.

A cette occasion, M. Saco Mohamed a déclaré : « l'image du peuple frère du Vietnam restera éternellement dans notre cœur ; nous nous promettons de faire tout notre possible pour consolider et développer l'amitié guinéo-vietnamienne... »

Une rencontre amicale entre les artistes guinéens et vietnamiens a été organisée par le ministère de la Culture. Parmi les invités, on a remarqué la présence de M. Nguyen Van Huyen, ministre de l'Education nationale, M. Pham NGoc Thuan,

(Suite page 2)

(Suite page 2)